



Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

23 JAN. 2024

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs d'école indépendante subventionnée
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations
Administrateurs des services aux élèves
Manitoba School for the Deaf

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer le mois de février 2024, le Mois manitobain de l'éducation favorisant l'inclusion afin de reconnaître la collaboration et l'engagement des écoles, des services de garde d'enfants, des familles et des communautés du Manitoba à favoriser des milieux d'apprentissage inclusifs.

Nos efforts collectifs à favoriser les croyances, les états d'esprit et les pratiques que nous avons en commun sont essentiels pour appuyer la mise en œuvre cohérente, efficace et généralisée de la Philosophie de l'inclusion pour faire en sorte que tous les enfants soient prêts à réussir, à réaliser leur plein potentiel et à atteindre Le bien-vivre.

La proclamation ci-jointe pour le Mois manitobain de l'éducation favorisant l'inclusion nous donne l'occasion de reconnaître et d'honorer nos enfants et nos jeunes incroyablement diversifiés. Nous reconnaissons le personnel, les familles et les partenaires communautaires qui travaillent pour faire en sorte que les enfants et les jeunes ayant des besoins et des capacités divers en matière d'apprentissage soient bien accueillis dans les programmes de garde d'enfants et dans les salles de classe partout au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

Original signé par

Nello Altomare

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire
Directeurs d'école publique
Elaine Lochhead, présidente, Manitoba Council for Exceptional Children
Section des études indépendantes et internationales